

Histoire des arts

Liberté de la presse,
Dessin de Kash
Du 8.01.2015



Kash



Dessinateur de la République Démocratique du Congo Kinshasa dans le quotidien *Potentiel*.

- Kashoun Thembo a adopté le pseudonyme Kash en 1992 alors que Mobutu était au pouvoir pour se protéger.
- Il est né en 1966.

- « Je prends l'info et je la reproduis selon mes codes, les journalistes enrichissent, on discute, j'exagère mais je garde la quintessence de l'info »
- « Une caricature gentille, ça n'existe pas, on ne fait pas de caricature pour faire plaisir aux gens [...], c'est ma manière de participer au débat.
- Il appartient à l'association « Cartooning for peace ». Cette association est née le 16.10.2006 à l'initiative de Kofi Annan et du dessinateur Plantu, leur but est de désapprendre l'intolérance pour oeuvrer pour la paix.

Contexte historique

La France depuis 1789 est aux yeux du monde le symbole de la démocratie : le respect de l'autre, de sa différence, de sa dignité, en est la valeur fondamentale. L'essence même.

Télérama, n°3392

Contexte historique

- La liberté d'expression :
- « Article 10. - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ».
- « Article 11. - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ».

La liberté de la presse

C'est le droit que les journalistes ont de donner au public toutes les informations sur les événements qui se passent dans le monde.

Ce droit est essentiel. Il permet aux habitants d'un pays d'être bien informés. Ils peuvent alors réfléchir SEULS, et avoir leur propre avis sur les choses. Ce droit est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 19).

Il existe cependant des limites à la liberté de la presse : la publication de messages incitant au racisme sont interdits, le droit à l'image, le droit au respect de la vie privée... sont à respecter.

- Quand la liberté de la presse n'existe pas dans un pays, la liberté d'expression n'existe pas non plus. Il n'y a alors pas d'élections, ou les votes sont truqués. L'armée ou la police surveillent le pays. Les gens n'ont pas le droit de parole, ils ne peuvent pas se réunir en parti politique...

Mon Quotidien n°5475 du 9 janvier 2015

La presse satirique

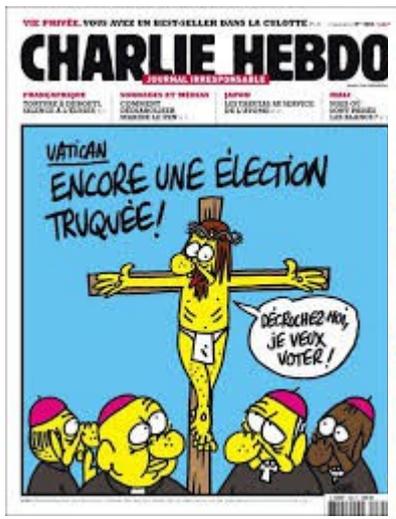
Un journal satirique est une publication qui s'attaque à quelque chose ou à quelqu'un en s'en moquant, en le caricaturant, le plus souvent avec des dessins. Son but est de dénoncer la bêtise, l'intolérance et de faire rire. La cour européenne des droits de l'homme dit que la presse est « le chien de garde » de la démocratie. Une société démocratiquement saine doit savoir se moquer d'elle-même et se regarder dans un miroir. La prise de conscience de ses travers et limites lui permet de mieux les combattre.

La presse satirique a du mal à vivre car elle refuse toute publicité, en France, les deux hebdomadaires satiriques les plus connus sont *Charlie Hebdo* et *Le Canard enchaîné*.



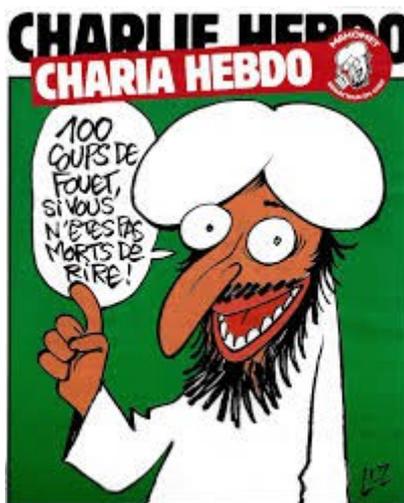
Charlie Hebdo

- Un journal satirique qui défend la liberté de penser et la liberté d'expression, qui est « engagé, de gauche, antireligieux, surtout athée, laïc, militant parfois. »
- Il prend la suite de *Hara-Kiri*, journal qui sera interdit en 1970. Il est publié de 1970 à 1981, il s'arrête à cette date faute de lecteurs, en 1992, il est repris. En 2014, le journal ne vend plus que 30 000 exemplaires et lance un appel aux dons.

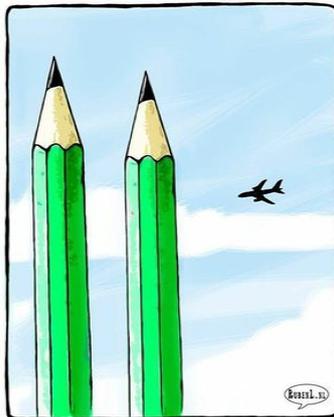


Historique des événements

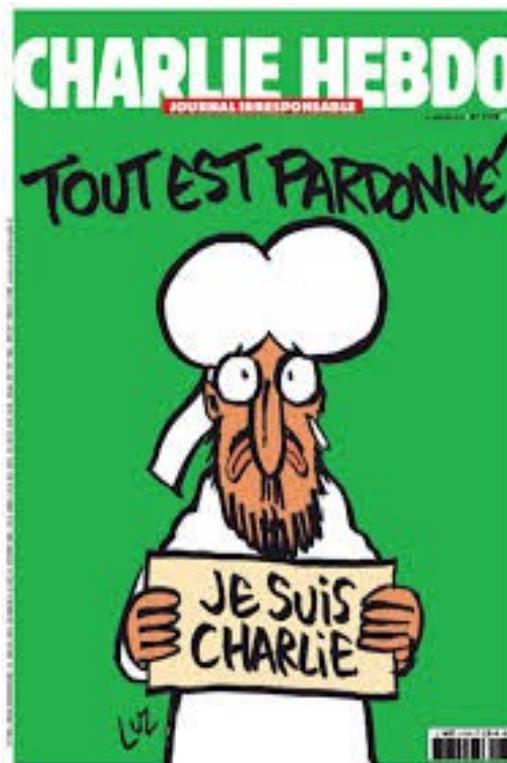
- 2006 : publication des caricatures de Mahomet du journal danois *Jyllands Posten*, Cabu y ajoute la caricature en Une. Elle déclenche une énorme polémique. Plusieurs organisations musulmanes attaquent l'hebdomadaire en justice.
- 2007 : Charlie Hebdo gagne le procès des caricatures. La France est un pays laïque, les juges ont considéré que « aimé par des cons » ne visait pas tous les musulmans, mais les seuls intégristes.
- 2011 : numéro spécial « Charia hebdo », un incendie criminel dévaste les locaux. Le journal se réfugie chez *Libération* (quotidien). Charb est visé par une fatwa d'al-Qaida, il doit donc accepter une protection policière permanente.
- 2012 : publication de nouvelles caricatures.



- 7 janvier 2015 : attentat à Charlie Hebdo, les frères Kouachi assassinent 12 personnes dont Charb, Cabu, Wolinski, Tignous et Honoré, cinq caricaturistes.
- Naissance du slogan « je suis Charlie » repris par le monde entier.
- 8... janvier 2015 : des dessinateurs du monde entier dessinent en hommage aux caricaturistes et pour défendre la liberté d'expression.



- 10 janvier 2015 : En France, 4 millions de personnes descendent dans la rue pour défendre la liberté.



- 14 janvier 2015 : sortie d'un nouveau numéro de Charlie Hebdo, la couverture est à nouveau une caricature de Mahomet tenant une affiche « je suis Charlie » sur fond vert, en bas du titre un encart « journal irresponsable » ...

Symbolique de cet attentat : il est vécu comme « le 11 septembre français », c'est une atteinte à la démocratie et à la liberté particulièrement à la liberté de penser. C'est l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité que les djihadistes ont voulu anéantir.



Pourquoi « Je suis Charlie ? »

- Joachim Roncin, directeur artistique et journaliste musique au magazine gratuit «Stylist», publie le logo «Je suis Charlie» sur Twitter, sur son compte @joachimroncin. Moins d'une demi-heure après l'attentat, à 11H52. «Je n'avais pas beaucoup de mots pour exprimer toute ma peine et j'ai juste eu cette idée de faire "Je suis Charlie" parce que notamment, je lis beaucoup avec mon fils le livre "Où est Charlie", ça m'est venu assez naturellement».
- Ce journaliste, professionnel de l'image, ajoute pour finir : «Ce que je voulais dire, c'est que c'est comme si on m'avait touché moi, je me sens personnellement visé, ça me tue, quoi. Je trouvais logique de reprendre la typographie de Charlie, le logo».
- « Je suis Charlie » fait référence au « Ich bin ein Berliner » (je suis un Berlinois) de J. F. Kennedy , alors président des États-Unis dans le discours qu'il fit lors de sa visite à Berlin-Ouest le 26 juin 1963, à l'occasion des quinze ans du blocus de Berlin en pleine guerre froide. Il avait pour but de montrer le soutien des États-Unis aux habitants de l'Allemagne de l'Ouest, et notamment aux Berlinois de l'Ouest qui vivaient dans une enclave en Allemagne de l'Est — au milieu de territoires communistes, alors délimités depuis presque deux ans par le mur de Berlin — et craignaient une possible invasion de la part des troupes du bloc soviétique. (Wikipedia)

Description de l'oeuvre

- C'est un dessin en couleurs.
- Au centre, s'élèvent quatre crayons à papier démesurés, le premier est jaune, il porte la signature de Charb, le second est bleu, il porte celle de Tignous, le troisième est orange, il porte celle de Cabu et le dernier est vert, il est signé Wolinski. Ces quatre crayons sont éclaboussés par du sang et criblés d'impacts de balles on a aussi l'impression qu'ils sont blessés et que leurs blessures saignent. A leur pied, s'étale trois mares de sang d'un rouge vif dans lesquelles se reflètent les crayons sous forme de traits blancs pour montrer l'innocence des dessinateurs. Les crayons semblent surgir de terre comme s'ils étaient la réincarnation des morts tels des phénix renaissant de leurs cendres ici de leur sang. Face à eux, deux terroristes miniatures tout de noir vêtus, kalachnikovs encore fumantes pointées vers les crayons.
- Les deux terroristes sont surmontés d'un point d'exclamation qui montre leur étonnement face à cette renaissance, ils ont une position de recul, ils ne sont donc plus en situation de combattre, ils ont perdu.
- Le sol blanc à l'origine est entouré d'un mur immense dont le crépi gris est fissuré et tombé laissant apparaître des « briques » rose clair, ces détériorations ont été causées par les tirs en rafale des tireurs. Mais le mur qui apparaît semble très solide, il n'est même pas abîmé.
- Du ciel d'un noir d'encre tombent des milliers de tracts sur lesquels sont écrits dans toutes les langues : « je suis Charlie » et quelques drapeaux français.

Analyse de l'oeuvre

Les quatre crayons représentent les 4 dessinateurs morts dans l'attentat (en fait ils étaient 5, il manque Honoré), ces 4 crayons dressés à la verticale portant chacun une signature montrent que bien qu'ils soient morts, leur œuvre reste, ainsi ils restent vivants, ils auront des successeurs qui seront peut-être plus nombreux à défendre la liberté d'expression. Ces 4 crayons symbolisent à la fois 4 poteaux d'exécution que l'on peut trouver dans les pays qui ne connaissent pas la démocratie (pendant les période de guerre en France), ils montrent ainsi que les caricaturistes ont été assassinés comme s'ils appartenaient à un pays dans lequel il n'y a pas de liberté d'expression. Ils peuvent aussi représenter la partie verticale d'une croix que l'on peut trouver sur les tombes (Charb, Cabu, Wolinski et Tignous étaient athées), leur alignement fait penser aux croix des cimetières de la seconde guerre mondiale, ces morts sont comparables à des soldats morts pour la liberté. Le reflet des crayons dans les flaques de sang sont blancs, couleur de l'innocence, s'opposent-ils au noir des terroristes, couleur de la mort, de l'ignorance ?

Les terroristes ressemblant à des robots, sont montrés de dos pour nous faire comprendre leur inhumanité. Ils sont microscopiques face au gigantisme des crayons. Leur position penchée en arrière nous dit qu'ils ont perdu car ils pensaient tuer les représentants de la liberté d'expression, ils n'ont réussi à tuer que les hommes, ils se sont réincarnés en sentinelles portant baïonnette bien acérée (mines des crayons très noires et pointues) et gardant avec conviction le mur de l'expression. Leurs couleurs symbolisent la vie face au noir de la mort de la cuirasses des terroristes, la vie colorée est la plus forte de très loin car elle écrase les terroristes par sa force qu'ils ne soupçonnaient pas.

Le mur est un « mur d'expression » qui représente la page blanche sur laquelle on peut tout dessiner et tout dire, le crépi de ce mur est délabré et fissuré par les impacts de balles, la liberté d'expression est donc extrêmement fragile mais sous ce crépi apparaît un mur beaucoup plus solide qui montre que la liberté d'expression ne disparaîtra pas aussi facilement, pour la phrase « la liberté d'expression ne mourra jamais » est écrite sur ce mur à l'encre noire, celle avec laquelle on imprime les journaux ou on dessine.

Le ciel est « noir d'encre », couleur de l'horreur et du deuil mais aussi de l'obscurantisme, de l'ignorance et des idéaux dont les terroristes veulent imposer au monde. Des feuilles blanches, couleur de la paix, tombent du ciel. Sur certaines, il y a le drapeau français dont les couleurs symbolisent la liberté, l'égalité et la fraternité, il rappelle que la France est la patrie des droits de l'homme et permet de situer géographiquement l'événement. Sur les autres tracts est écrit : « Je suis Charlie » dans plusieurs langues pour montrer que cet assassinat concerne le monde entier car il cherche à imposer la censure.

Suite analyse

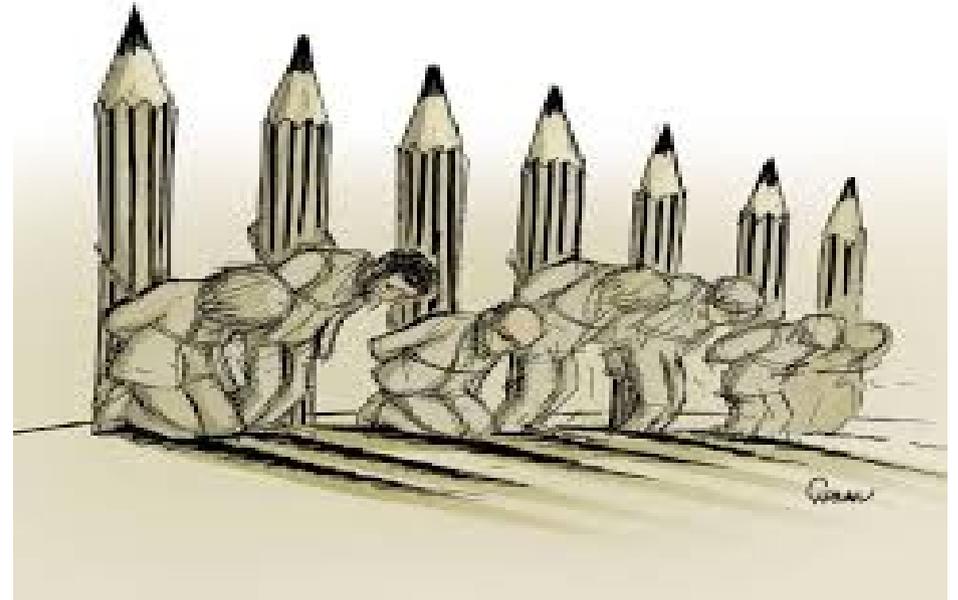
- Le message que délivrent les feuilles est « Je suis Charlie », écrit dans différentes langues. Dans un coin du dessin : « La liberté d'expression ne mourra jamais ». « On ne tue pas une idée, justifie le caricaturiste. On peut tuer la personne, mais son œuvre va rester, son esprit va rester. (...) La liberté d'expression a pris un coup mais la solidarité qui s'est manifestée montre à quel point on ne peut pas tuer la liberté d'expression. »
- http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/01/08/l-hommage-du-congolais-kash-a-ses-amis-de-charlie-hebdo_4552251_3212.html

Poteaux d'exécution



Santiago

www.delcampe.net





- Cimetière américain



- Gardes avec baïonnette